Département du Doubs

MAIRIE DE BEUTAL
5 rue de Grandvaux
25250 BEUTAL
03 81 93 12 97
mairie@beutal.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 16 Septembre2026à 20H00

Présents : Mme Christiane TOTEMS-MOREL, M. Fabrice FRICHET, Mme Sylvie DAVAL, M. Alexandre TUETEY, M. Stéphane AUBOIROUX, Mme Ivohä GUEUTAL, M. Silvain VEJUX, Mme Camille BOITEUX, M. Roland THIERRY, Mme Juliette JARRIGE,
Mme Rachel DUVERNOY est arrivée au point 4.

1/ Nomination du secrétaire de séance et adoption du compte-rendu de la réunion du Conseil du mercredi 29Juillet2026

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, M. Stéphane AUBOIROUX est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 29 juillet 2026 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

2/ Examen des propositions issues du Budget participatif 2026 et suites à donner aux projets retenus

Dans le cadre de sa volonté de renforcer la participation citoyenne et d'associer davantage les habitants à la vie communale, le Conseil municipal a décidé, lors du début de la mandature 2026-2032, de mettre en place un budget participatif pour l'année 2026. Une enveloppe de 3 000 €, a été inscrite au budget communal.

Actions déjà engagées au budget 2026 :

- Acquisition de 25 Cartes Avantages Jeunes 2026-2027destinées aux jeunes habitants de la commune âgés de 11 à 20 ans.
- Achat et installation de filets pour les deux paniers de basket du village.

Plusieurs suggestions ont été formulées par les habitants :

- Plantation de deux ou trois arbres sur la place du village, accompagnée de bancs, afin de créer un espace ombragé favorable aux activités de loisirs et de convivialité.
- Reprise de contact avec la commune Suisse de Grandvaux, jumelée avec Beutal.
- Réfection du chemin piéton situé en contrebas du lotissement menant à l'étang et installation d'un obstacle empêchant le passage des véhicules.
- Adaptation des horaires de l'éclairage public selon les périodes estivales et hivernales.
- Réflexion sur une éventuelle reprise de la gestion de l'étang, après consultation de la population.

3/ Route de Bretigney : étude de la mise en place d'une interdiction de circulation des poids lourds

Afin de préserver l'état de la voirie et de sécuriser la circulation, il est proposé de limiter l'accès de la Route de Bretigney aux véhicules de moins de 3,5 tonnes (sauf ayants droits), avec la mise en place de deux panneaux de signalisation.

Le Conseil municipal approuve cette décision sauf 1 abstention (M. THIERRY)

4/ Réflexion sur l'évolution du plan de circulation et de la signalisation sur plusieurs voies de la commune

Le Conseil municipal poursuit sa réflexion sur plusieurs aménagements destinés à améliorer la circulation et la sécurité routière dans la commune :

- limitation de la vitesse à 30 km/h dans la Rue de la Combe, en direction du Point R (installation de deux panneaux à prévoir) ;
- mise en sens unique de la Rue de la Crou dans le sens de la montée, sauf pour les véhicules de service

- mise en sens unique de la Rue en Tailleux en direction de la Rue en Rausa ;
- étude du problème de circulation des poids lourds empruntant la Rue de la Combe en direction de Grandvaux.

Les élus et la commission voirie se rendront sur place afin d'évaluer la faisabilité et la pertinence de ces aménagements avant de prendre une décision définitive.

Par ailleurs, grâce aux multiples interventions d'Alain METTEY et à la suite d'une réunion organisée en mairie le 3 septembre 2026 avec la société de collecte des déchets de Faimbe, nous avons demandé la modification du circuit de ramassage des camions. Cette demande a été prise en compte et les véhicules de collecte de COVED n'empruntent désormais plus la traversée du village.

Plusieurs habitants ont sollicité la mise en place de miroirs de sécurité afin d'améliorer la visibilité à certaines intersections jugées dangereuses. Ces demandes feront l'objet d'une étude par la commission.

5/ Valorisation des entreprises locales : présentation des actions de communication envisagées sur le site internet communal et les réseaux sociaux de la commune

Le Conseil municipal souhaite renforcer la visibilité des entreprises implantées sur le territoire communal et contribuer au dynamisme économique local.
À cette fin, un appel est lancé auprès des entreprises souhaitant se faire connaître sur le site de la commune.

6/ Rapport annuel sur le prix et la qualité du traitement des déchets

Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel 2025 présenté par Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) concernant le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Le Conseil municipal prend acte de la présentation de ce rapport qui est mis à la disposition des habitants qui veulent le consulter.

7/ Circuit VTT des Quatre Fins -Présentation du projet PMA

Le Conseil municipal prend connaissance du projet de création du circuit VTT des Quatre Fins, porté par Pays de Montbéliard Agglomération, dans le cadre du développement du tourisme de pleine nature et du futur Schéma Directeur Cyclable 2027-2032.

Le circuit des Quatre Fins, de niveau intermédiaire à difficile, présente une longueur d'environ 21 km pour un dénivelé de 350 mètres. Son départ est prévu depuis le cimetière de Lougres et son parcours traverse les communes de Beutal, Bretigney, Longevelle-sur-Doubs, Lougres et Montenois.

La mise en œuvre du projet nécessitera la signature de conventions de passage entre PMA et les communes concernées afin d'autoriser le passage du circuit sur les parcelles communales.

8/ Questions Diverses

Les points suivants ont été abordés :

- Défense incendie communale : Une réunion de travail consacrée à la défense extérieure contre l'incendie (DECI) est programmée le 21 septembre 2026 avec les services de Pays de Montbéliard Agglomération.

- Formation à l'utilisation du défibrillateur (DAE) : Dans le prolongement de l'installation du défibrillateur, plusieurs sessions de formation d'une durée d'une heure sont proposées aux habitants afin de les sensibiliser à son utilisation et aux gestes de premiers secours :

Mercredi **21 octobre** 2026 de 16h00 à 17h00 et de 17h00 à 18h00.

Samedi **24 octobre** 2026 de 9h00 à 10h00 ; de 10h00 à 11h00 et de 11h00 à 12h00.

Chaque créneau est limité à 12 participants.

Effectifs scolaires 2026-2027 : Les effectifs de l'école de Longevelle-sur-Doubs pour la rentrée scolaire 2026-2027 est de 90 élèves dont 25 de Beutal.

- Projet éolien entre Beutal et Longevelle-sur-Doubs : Le Conseil municipal est informé d'un ancien projet d'implantation d'éoliennes sur le secteur situé entre les communes de Beutal et de Longevelle-sur-Doubs.

- Une réunion de présentation du projet aux élus est organisée le mardi 21 octobre 2026 à 20 h 00 à Longevelle-sur-Doubs.
- À l'issue de cette phase d'information, le Conseil municipal sera amené à se prononcer sur ce dossier.

- **Manifestations à venir :**

  - Dimanche **11 octobre** : Rando Gourmande organisée par l'ASLE
  - Samedi **17 octobre** : Octobre Rose organisé par la municipalité, l'ASLE et Corps en Harmonie Loisirs
  - Samedi **24 octobre** : Compétition de Vélo Trial à l'étang organisée par le BTFC

Affouage et commission bois : Les demandes de lots devront être faites en mairie avant le 3octobre 2026.
La commission propose de fixer le prix du stère à 10 € et la possibilité de réaliser le cubage des stères à leur domicile ; Ces propositions seront examinées et validées lors d'un prochain Conseil municipal.

- Convocation par Mr le Sous-Préfet : Mme la Maire et le 1er Adjoint ont été reçus le 14 septembre 2026 à la Sous-Préfecture de Montbéliard, consécutivement aux indicateurs financiers préoccupants relevés pour la commune de Beutal lors des exercices 2021 à 2025.
Cette démarche visait à alerter les élus municipaux sur la situation financière de la commune, qui était déjà pleinement informée de cette situation grâce à l'audit financier réalisé dès sa prise de fonction en avril 2026.
Cette rencontre a permis aux élus de présenter la situation financière héritée du précédent mandat ainsi que les mesures de redressement engagées depuis le printemps 2026. Les représentants de l'État ont pris connaissance des actions mises en œuvre pour restaurer une gestion budgétaire rigoureuse, maîtriser les dépenses communales et sécuriser les futurs investissements.

- Échanges avec M. Roland THIERRY (qui venait pour son 1er vrai conseil en tant que conseiller) :
Le Conseil municipal a demandé des explications à M.THIERRY, ancien maire de la commune et désormais conseiller municipal à l'occasion de sa première participation active au Conseil, sur la situation financière de la commune, la réfection de la route de Bretigney (pourquoi ce choix), le recours à l'emprunt en 2024 et 2025, des dépenses de fonctionnement élevées, la non demande de subvention pour les travaux réalisés par l'entreprise Roger Martin , de la disparition des dossiers récents, du matériel administratif et du matériel de la salle des fêtes et de l'atelier.
Aucune réponse ne nous a été fournie.

La séance est levée à 22h15

La Maire,
TOTEMS MOREL Christiane